



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36361>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-36361**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie Ligne d'Azur (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : REVISION DES BOGIES ET DES MOTEURS DE TRACTION DES RAMES DE TRAMWAY CITADIS X02 (1 200 000KM) ET CITADIS X05 (600 000 KM)(3 lots) marché n° 26033

Description : Le présent marché a pour objet la révision des bogies et des moteurs de traction, incluant les modèles X02 et X05(3 lots)

Identifiant de la procédure : 99d3d944-8056-4869-b83c-aa2c66b2c157

Identifiant interne : 26033

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent marché est un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire passé selon la procédure avec négociation en application des articles R.2124-4, R.2161-21 à R 2161-23 du Code de la Commande Publique. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du contrat conformément aux dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique. En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance. Forme des prix : révisable dans les conditions du CCAP. Mode de règlement : virement bancaire Délai global de paiement : 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le comptable assignataire est l'agent comptable de la régie Ligne d'Azur. En cas d'atteinte du montant maximum annuel du marché en cours d'année et avant la date de reconduction, le renouvellement de la période suivante sera anticipé et formalisé par la conclusion d'un avenant. Conformément à l'article 25 du CCAG-FCS, la clause de réexamen s'applique. Conformément à l'article R.2122-7 du CCP l'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché public sans publicité préalable et sans mise en concurrence avec le titulaire pour des prestations similaires. La Régie ligne d'azur a décidé d'appliquer l'article L2112-2 du Code de la commande publique en incluant une clause obligatoire d'action sociale définit au CCAP (uniquement pour le lot 1)

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Révision des Bogies Moteur et Porteur X02 et X05

Description : Le marché porte sur la révision des bogies et des moteurs de traction, incluant les modèles X02 et X05X (lot 1 Révision des bogies Moteur et Porteur X02 et X05)

Identifiant interne : 26033-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 108 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 8

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,694,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,694,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : CF RC et documents du marché. Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : 30/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : 40/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation du lot 1

Description : 20/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance environnementale

Description : 10/100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/05/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : voir les pièces du marché

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu avec un opérateur économique individuel ou un groupement d'opérateurs économiques. L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par la Régie Ligne d'Azur est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique. En cas de désignation d'un mandataire du groupement, celui-ci devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres. Il représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la Régie et coordonne leurs prestations. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En application de l'article R.2142-3 du Code de la Commande Publique, le candidat, désigné comme mandataire, indique l'ensemble des membres du groupement dans le formulaire DC1. Chaque membre du groupement devra fournir un formulaire DC2 et produira les mêmes documents exigés au stade de la candidature (voir RC), pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières.

Montage financier : Les modalités de paiement sont précisées dans le marché.

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont ceux prévus au Code de justice administrative. TA de Nice et CCIRA de Marseille

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de neuf ans se justifie par plusieurs contraintes techniques et opérationnelles liées à l'objet du marché. Les révisions des bogies concernent un parc important de rames, avec un phasage décalé entre les différentes lignes de tramway, ce qui impose une organisation industrielle stable sur une longue période pour garantir la continuité du service. Le CCTP prévoit des exigences techniques lourdes et des investissements spécialisés à amortir sur une durée supérieure à huit ans. Enfin, les qualifications ferroviaires requises sont très spécifiques et limitent le nombre d'opérateurs capables de répondre au marché, tandis que les délais contractuels imposés et la complexité des opérations rendent nécessaire une stabilité contractuelle prolongée. En résumé, l'allongement à neuf ans apparaît proportionné et nécessaire pour assurer la continuité du service public, la sécurité des opérations et la bonne exécution technique du marché.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres : Régie Ligne d'Azur (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Révision des moteurs de traction 4HGA 1433

Description : Le marché porte sur la révision des bogies et des moteurs de traction, incluant les modèles X02 et X05 (lot 2 révision des moteurs de traction 4HGA 1433).

Identifiant interne : 26033-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 108 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 8

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 79,200 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 79,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : CF RC et documents du marché. Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : 40/100

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : 30/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation du lot 2

Description : 20/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance environnementale

Description : 10/100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/05/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : voir les pièces du marché

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu avec un opérateur économique individuel ou un groupement d'opérateurs économiques. L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par la Régie Ligne d'Azur est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique. En cas de désignation d'un mandataire du groupement, celui-ci devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres. Il représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la Régie et coordonne leurs prestations. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En application de l'article R.2142-3 du Code de la Commande Publique, le candidat, désigné comme mandataire, indique l'ensemble des membres du groupement dans le formulaire DC1. Chaque membre du groupement devra fournir un formulaire DC2 et produira les mêmes documents exigés au stade de la candidature (voir RC), pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières.

Montage financier : Les modalités de paiement sont précisées dans le marché.

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont ceux prévus au Code de justice administrative. TA de Nice et CCIRA de Marseille

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de neuf ans se justifie par plusieurs contraintes techniques et opérationnelles liées à l'objet du marché. Les révisions des bogies concernent un parc important de rames, avec un phasage décalé entre les différentes lignes de tramway, ce qui impose une organisation industrielle stable sur une longue période pour garantir la continuité du service. Le CCTP prévoit des exigences techniques lourdes et des investissements spécialisés à amortir sur une durée supérieure à huit ans. Enfin, les qualifications ferroviaires requises sont très spécifiques et limitent le nombre d'opérateurs capables de répondre au marché, tandis que les délais contractuels imposés et la complexité des opérations rendent nécessaire une stabilité contractuelle prolongée. En résumé, l'allongement à neuf ans apparaît proportionné et nécessaire pour assurer la continuité du service public, la sécurité des opérations et la bonne exécution technique du marché.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres : Régie Ligne d'Azur (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Révision des moteurs de traction PMM

Description : Le marché porte sur la révision des bogies et des moteurs de traction, incluant les modèles X02 et X05 (lot 3 Révision des moteurs de traction PMM).

Identifiant interne : 26033-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50220000 Services de réparation, d'entretien et services connexes liés au transport ferroviaire et à d'autres équipements

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 108 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 8

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 129,600 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 129,600 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 8 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 9 ans.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : CF RC et documents du marché. Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : 40/100

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : 30/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation du lot 3

Description : 20/100

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance environnementale

Description : 10/100

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/05/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : voir les pièces du marché

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu avec un opérateur économique individuel ou un groupement d'opérateurs économiques. L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par la Régie Ligne d'Azur est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique. En cas de désignation d'un mandataire du groupement, celui-ci devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres. Il représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la Régie et coordonne leurs prestations. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En application de l'article R.2142-3 du Code de la Commande Publique, le candidat, désigné comme mandataire, indique l'ensemble des membres du groupement dans le formulaire DC1. Chaque membre du groupement devra fournir un formulaire DC2 et produira les mêmes documents exigés au stade de la candidature (voir RC), pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières.

Montage financier : Les modalités de paiement sont précisées dans le marché.

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont ceux prévus au Code de justice administrative. TA de Nice et CCIRA de Marseille

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de neuf ans se justifie par plusieurs contraintes techniques et opérationnelles liées à l'objet du marché. Les révisions des bogies concernent un parc important de rames, avec un phasage décalé entre les différentes lignes de tramway, ce qui impose une organisation industrielle stable sur une longue période pour garantir la continuité du service. Le CCTP prévoit des exigences techniques lourdes et des investissements spécialisés à amortir sur une durée supérieure à huit ans. Enfin, les qualifications ferroviaires requises sont très spécifiques et limitent le nombre d'opérateurs capables de répondre au marché, tandis que les délais contractuels imposés et la complexité des opérations rendent nécessaire une stabilité contractuelle prolongée. En résumé, l'allongement à neuf ans apparaît proportionné et nécessaire pour assurer la continuité du service public, la sécurité des opérations et la bonne exécution technique du marché.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres : Régie Ligne d'Azur (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie Ligne d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement : 79403021300019

Adresse postale : RLA - Centre Opérationnel du Tramway 2 boulevard Henri Sappia

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@lignesdazur.fr

Téléphone : +33 493165252

Télécopieur : +33 493887214

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.lignesdazur.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c6f6658e-cf2d-4118-a58b-173af12f1216 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/04/2026 à 17:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2026